

RENFORCER LA DIMENSION RELATIONNELLE POUR OPTIMISER VOTRE MANAGEMENT AU QUOTIDIEN

(RPS* pour les managers de proximité)

OBJECTIFS

- Apprendre à mieux détecter des signaux de mal-être au travail de la part de collaborateurs
- Identifier et activer des leviers générateurs de bien-être au travail et de motivation
- Intégrer la dimension relationnelle dans les pratiques managériales pour concilier performance et bien-être

PARTICIPANTS et PRE-REQUIS

Managers de proximité (responsables d'équipe, chefs d'atelier, chefs de service, agents de maîtrise, ...) d'entreprises adhérentes à l'AIST 21, motivés pour enrichir leur propre pratique managériale

PROGRAMME

Apports théoriques

- Définir la notion de risques psychosociaux, les mécanismes et les sources de stress, les impacts sur la santé des collaborateurs et ceux sur l'entreprise
- Comprendre le rôle des acteurs de la prévention
- Appréhender le cadre réglementaire
- Identifier les indicateurs de mal-être au travail (repérer les collaborateurs en souffrance (signaux d'alerte)) mais aussi les causes de risque dans l'entreprise. Orienter et agir
- Tester une méthode simple d'analyse de situations de travail
- Repérer les leviers pour favoriser des situations professionnelles efficaces et saines

Apports pratiques (confidentialité respectée dans les échanges)

- Partage des pratiques entre pairs : à partir de situation(s) de travail rencontrée(s) ayant posé problème d'un point de vue organisationnel, relationnel, comportemental, les participants apportent leur témoignage lors de la formation. Avec l'accord de l'entreprise, apporter la partie du DUERP (document unique) qui concerne les risques psychosociaux
- Jeux de rôle entre participants et mises en situation
- Analyse de situations de travail filmées (ANACT)

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation alternant théorie, études de cas pratiques issus de l'expérience professionnelle des participants et mises en situation

DUREE DE LA FORMATION : 1 jour soit 7 heures

LIEU : en salle de formation AIST 21 ou dans l'entreprise

TAILLE DES GROUPES : 6 à 8 personnes

INTERVENANT : Conseiller RPS* ou Psychologue du travail de l'AIST 21

TARIF :

- Entreprises de 1 à 9 salariés : prestation incluse dans la cotisation annuelle à l'AIST 21
- Entreprises de plus de 10 salariés : **100 € HT/ personne** soit 120 € TTC
- Formation intra-entreprise : **750 € HT / groupe de 4 à 8 salariés** soit 900 € TTC

Formation imputable sur le plan de formation professionnelle continue. Organisme de formation n° 26 21 00437 21 - référencé Datadock.

Toute inscription annulée moins de 8 jours ouvrables avant le début du stage et tout retard à la formation seront facturés à 60 % du coût unitaire (dépense non imputable au titre de la formation professionnelle continue).

L'AIST 21 ne saurait être tenue pour responsable de l'annulation d'un stage le jour même, du fait de l'absence d'autres stagiaires.

Mai 2022

* RPS = Risques psychosociaux